



OBJET	N°
Procès-verbal du Conseil Municipal de Volesvres Séance du 13 Février 2024	2024/PV/02

L'an **deux mil vingt-quatre, le treize du mois de février à vingt heures**, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire.

Date de Convocation : 7 Février 2024

En exercice : 14

Présents : 12

Richard PERRIER- Maire, Jean-Noël DUCRET- 1^{er} Adjoint, Martine COUEGNAS- 2^{ème} Adjoint, Guillaume ALLOIN, Sandra CHAPEY, Sandrine COMTE-LATHUILLIERE, Alain DEROCHE, Gilles MICHEL, Julien NARBOUX, Marie-Laure PETIT, Jean-Baptiste ROUX, Marie-Claire THÉREAU.

Absents : 2

Gaëlle GORDAT (Pouvoir) et David PIERRE.

Secrétaire de Séance : Martine COUEGNAS

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 24 Novembre 2023
2. Grande Salle et Subventions
3. Bâtiment Restaurant Communal
4. Budgets primitifs
5. Couverture Prévoyance et Santé
6. Certificats d'Urbanismes
7. Reconstitution du service de remplacement
8. Lotissement Sainfoin II
9. Demandes de Subventions
10. Cimetière : Tarifs plaques commémoratives
11. Assainissement : tarifs modernisation des réseaux
12. Questions Diverses

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en souhaitant la bienvenue aux conseillers présents et constate que le quorum est atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer.

1. Compte rendu de la séance du 24 Novembre 2023

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24 Novembre 2023.

2. Grande Salle et Subventions (DEL/2024-2)

L'ensemble des dossiers de demandes de subventions a été déposé : Fond vert (état), Effilogis (région), Appel à projet (département) et FAIR (Le Grand Charolais). Actuellement en cours d'instructions, les dotations octroyées seront connues d'ici l'été. Les appels d'offres pourront être lancés à partir du moment où la commune connaîtra son reste à charge. La projection présentée à Madame Dard nous donne un avis favorable sur le financement de ce projet.

Afin de poursuivre les démarches, il est proposé aux conseillers municipaux de prendre une délibération pour permettre au Maire ou à ses délégataires, de déposer, organiser ou entreprendre toutes les opérations nécessaires relatives à ce projet.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire ou ses représentants à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet.

3. Bâtiment Restaurant Communal

Une seconde visite s'est déroulée, début février, avec un artisan pour l'estimation des travaux de rénovation de la partie « habitation » à l'étage du restaurant communal. Il est important de prioriser la création d'un accès indépendant par l'extérieur, l'accès se faisant aujourd'hui par le restaurant. Nous sommes dans l'attente du deuxième chiffrage pour les travaux de menuiseries.

4. Budgets Primitifs

Monsieur Le Maire donne la parole à Marie-Claire THÉREAU pour la présentation des budgets primitifs suite à la Commission Finances du 5 Février en présence de Madame Dard. Celle-ci viendra une dernière fois pour la consolidation et les perspectives de l'année 2024. Le vote du budget aura lieu lors du conseil municipal du 03 avril 2024.

5. Couverture Prévoyance et Santé (DEL/2024-3, DEL/2024-4)

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance (01/01/2025) et du risque Santé (01/01/2026) de leurs agents ainsi que des niveaux minimums de couverture.

Le Centre de Gestion de Saône-et-Loire va lancer début avril 2024, pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics lui ayant donné mandat, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour conclure une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance et du risque Santé.

Il est proposé de donner mandat au Centre de Gestion pour la mise en concurrence.

Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition du Centre de Gestion.

6. Certificats d'Urbanismes

Suite à la présentation de Monsieur le maire, indiquant le refus par les services de l'état des différentes demandes de CU, il souhaite répondre au cas par cas afin de défendre encore ces dossiers.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette démarche.

Le Conseil Municipal VALIDE le fait de répondre à ces refus car les arguments donnés ont déjà, par le passé, été acceptés. Les positions prises sont sans doute liées à la création du PLUI. La prochaine réunion de cartographie avec la CC aura lieu en mars. Il y a une forte inquiétude sur la possibilité de construire des habitations dans les années à venir.

7. Reconduction du Service de Remplacement (DEL/2024-5)

Comme pour 2023, la commune propose de reconduire l'adhésion au service proposé par le Grand Charolais. Ce service propose la mise à disposition d'une secrétaire itinérante afin de pallier aux absences ou à l'augmentation temporaire de la charge de travail. Il est rappelé que l'adhésion est accordée par un système de cotisation annuelle de 200€ offrant d'office 2 demi-journées. Pour les demandes complémentaires, une facturation à hauteur de 100€ par demi-journée sera pratiquée.

Après rappel du service, le Conseil Municipal valide la reconduction de l'adhésion au service de remplacement des secrétaires de Mairie pour 2024.

8. Lotissement Sainfoin II

Les constructions avancent bon train et le chiffrage des aménagements de clôture de mitoyenneté approche les 60 000 euros HT. A ce jour, deux parcelles sont encore disponibles avec quelques intéressés.

9. Demandes de Subventions (DEL/2024-6)

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions reçues et propose au Conseil Municipal d'étudier et de valider comme suit :

Association	Subvention Allouée
Association sportive EREA CLAUDE BROSSE	80 €
Sourires Part'Agés	100 €
Total	180 €

Concernant Les Restos du Cœur, un caddie de courses sera réalisé en guise de subvention au 1^{er} Mars.

10. Cimetière : Tarifs plaques commémoratives (DEL/2024-7)

Les Pompes Funèbres DEVILLARD ont fini de mettre en place le jardin du souvenir du cimetière de Volesvres depuis mi-janvier. Afin de pouvoir identifier chaque défunt dispersé dans le puits du souvenir, et de permettre aux familles de pouvoir se recueillir, il est demandé la gravure de plaques commémoratives. Dans un but esthétique et d'uniformisation, la commande des plaques est centralisée par la commune. Il est proposé, après avoir fait le tour des communes voisines, d'établir le prix des plaques (gravure comprise). Le règlement intérieur du cimetière doit également être modifié afin d'intégrer les modalités d'accès au jardin du souvenir et de demandes de plaques commémoratives.

Le Conseil Municipal FIXE la valorisation des plaques pour le jardin du souvenir à 50 euros TTC, et APPROUVE la modification du règlement du cimetière.

11. Assainissement : tarifs modernisation des réseaux (DEL/2024-8)

Le Premier Adjoint, Jean-Noël DUCRET, présente la redevance pour l'assainissement collectif dont le taux actuel est de 1.15€/m3. Il est proposé de voter pour l'année 2023 une augmentation de 0.05€/m3 soit passer de 1.15€ à 1.20€/m3 d'eau consommé. La redevance de modernisation des réseaux est quant à elle fixée 0.16€/m3 par l'Agence de l'Eau

Le Conseil Municipal, FIXE le taux de la redevance pour l'assainissement collectif à 1.20€/m3 et ACCEPTE le taux de la redevance modernisation des réseaux de collecte à 0.16/M3 d'eau consommé.

12. Questions Diverses

A. Transport scolaire :

Dans le cadre de la programmation des transports scolaires 2024/2025, la Région Bourgogne Franche-Comté propose un questionnaire sur les besoins des communes. Les collectivités ont jusqu'au 29 Mars 2024 pour y répondre. Cette enquête a pour but de revoir les effectifs à mettre en place sur les tournées mais également, sur les demandes (création, déplacement ou suppression) de points d'arrêts. Plusieurs familles ont déjà signalé la nécessité pour les enfants d'avoir un point d'arrêt à Passange ... Sans succès. La demande pour cet arrêt sera renouvelée lors de cette enquête de nouveau. Nous prendrons également en compte toute autre observation sur le sujet.

B. Bulletin Municipal :

Les événements de fin d'année ont donné satisfaction et en ce début d'année le bulletin municipal a été distribué dans chacun des foyers.

C. Camping :

La Saison 2024 du Camping sera inaugurée par une soirée spéciale le Samedi 15 juin 2024.

Une projection de film est en préparation (en attente de validation par la CC ou en autonomie) et d'autres surprises seront proposées à cette occasion.

D. Proposition Culturelle :

Une sélection de 10 villages de Saône-et-Loire a été faite par le département. Volesvres a été choisie pour une animation culturelle sur l'époque médiévale : Tours et Donjons. Le lieu est fixé au château de Cypierre avec l'accord du propriétaire. Il est demandé à la commune de participer d'un point de vue sécuritaire pour l'accès des visiteurs et d'offrir une collation aux différents intervenants. De plus elle devra être présente pour l'installation logistique. Une réunion avec le département aura lieu prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Le Maire
Richard PERRIER



Le Secrétaire de Séance
Martine COUEGNAS

